



**ÉCOLE MATERNELLE CHANTEFLEURS
ÉCOLE PRIMAIRE JEAN MOULIN**

MARCHE DE NOËL 2026

Article 1 : INFORMATIONS GENERALES :

Le marché de Noël 2026, est organisé par l'association de parents d'élèves des écoles de Villement, dans le cadre des actions au bénéfice des écoles de Villement.

Article 2 : PARTICIPATION :

L'inscription sera définitive à réception du bulletin d'inscription, de l'attestation d'assurance responsabilité civile, du chèque de caution et du paiement du stand.

Article 3 : STAND ET EMPLACEMENT :

L'artisan ou l'association s'engage à respecter le matériel qui lui sera mis à disposition tables et chaises sur place par les organisateurs.

L'organisation se réserve le droit de conserver la caution pour tout matériel endommagé.

Article 4 : TARIF :

3€ la table de 2.20m et 4€ l'emplacement si remorque ou camion d'exposition.

Merci de prévoir vos rallonges et de privilégier les éclairages par LED

Article 5 : ASSURANCE ET RESPONSABILITE :

L'artisan ou l'association est à jour d'une **assurance Responsabilité Civile Professionnelle** et fera parvenir une attestation avec son inscription. Le stand et les marchandises sont sous l'entière responsabilité de l'artisan ou de l'association.

Article 7 : INSTALLATION ET ORGANISATION GENERALE :

Il se tient le **28 novembre 2026** au sein de l'école primaire Jean Moulin, 2030 Route du Gond-Pontouvre, 16600 Ruelle sur Touvre.

L'installation aura lieu le samedi matin à partir de 8h30, ouverture au public de 10h à 18h.

Article 8 : INSCRIPTION ET CAUTION :

Un chèque de caution de 20€ sera demandé au moment de l'inscription. Il sera restitué (ou détruit) à la clôture de la manifestation. En cas d'absence non justifiée, il sera conservé par l'association et présenté à l'encaissement.

Article 9 : CLOTURE ET NETTOYAGE :

Les stands ne pourront pas être démontés avant 18h sauf autorisation expresse de l'organisateur. Il n'est pas prévu de société de nettoyage, chaque exposant devra faire le nécessaire pour laisser son stand propre. Les poubelles seront alors à déposer à l'endroit indiqué par les organisateurs.

Coupon d'inscription à nous retourner avec le présent règlement au correspondant de la manifestation :

Lucie PARIS pour l'APE Villement

154 Allée des Capucines

16600 Ruelle sur Touvre

NOM et coordonnées :

Activité :

N° de SIRET (non obligatoire):

Adresse courriel :

Accepte le présent règlement :

SIGNATURE

Nombre de table..... x 3€ =€ Emplacement remorque ou camionx 4€ =€

Paiement par chèque (à l'ordre de APE Villement) ou espèce

Joint chèque de caution de 20 € (non encaissé sauf si défection sans motif ou dégradation du matériel)